



Christophe OLIVIERI
Délégué Technique F.F.S.A.
Licence A 169602

Nogaro, le 21 août 2020

Note technique : Saison 2020

Le délégué technique devra être tenu informé par les teams, préalablement à toute intervention nécessitant la rupture du plombage et/ou du remplacement complet d'un élément plombé (moteur / turbo), ainsi que de toute intervention au niveau des éléments de sécurité de la voiture et/ou structure de la voiture (coque / arceau)

Cette disposition est valable tout au long de la saison (y compris entre les épreuves).

Christophe OLIVIERI

Josep BESOLI
C. Sportif / Steward
International

